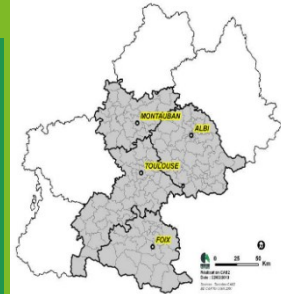




**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
TARN-ET-GARONNE

Arbo Bio



Bulletin technique n° 18 du 14 juin

Actualité

Visite Parcelles Insect'Proof Suzukii

Mardi 27 juin 2017 à 14h30

Rdv 1051 chemin de la Colombe – St Benoit –
82200 MOISSAC.

Programme : visite de deux parcelles en couverture
mono-rang sur un ou plusieurs rangs (T.Delvové à
Moissac et JC. Rispé à Lafrançaise)

Pour plus de renseignements :
Marie DORDOLO 06 47 89 55 03

Fruits à pépins

Tavelure :

Les conditions caniculaires des prochains jours vont permettre d'assainir la situation dans les vergers touchés.

Oïdium :

Plus d'intervention. Supprimer les pousses atteintes.

[Ce bulletin technique fournit un conseil pour les parcelles de la zone géographique ci-dessus.](#)

Ce bulletin technique s'appuie sur l'analyse de risque du BSV consultable sur les sites internet suivants :

- <http://www.mp.chambagri.fr>

Les informations réglementaires sur les spécialités commerciales, les conditions d'application sont disponibles dans le Guide Arbo du Sud Ouest 2017 .

[Chambre d'Agriculture du 82 : Agréée par le ministère chargé de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques \(agrément n° MP01929\)](#)

Pucerons lanigères :

La remontée des populations s'accroît dans les vergers avec dégâts en 2016. Le vol d'Aphelinus est toujours trop faible pour réguler les foyers de lanigère. **Eviter tout traitement à base de pyrèthre, spinosad ou huile essentielle d'orange douce.** Réaliser une taille en vert en même temps que l'éclaircissage manuel dans les vergers les plus touchés.

Pucerons cendrés :

Toujours de nombreux enroulements sont observés sur quelques variétés (Dalinette, Ariane, Opal,..). Ces attaques sur pousses ne vont plus entraîner de dégâts sur fruits. On observe une très bonne régulation biologique et la présence de formes ailées. Ne plus intervenir.

Carpocapse et tordeuse orientale :

Nous sommes sur le pic des éclosions pour ces deux ravageurs. Sur toutes les parcelles renouveler le traitement si la dernière intervention remonte à plus de 10 jours avec : CARPOVIRUSINE 2000 à 0.1 l/hl ou MADEX TWIN à 0.01 l/hl

Psylle du Poirier :

Forte remontée des populations dans quelques vergers. Renouveler suite aux pluies les interventions en barrière physique à la kaolinite calcinée à 30 kg/ha.

Mineuse cerclée :

Forte recrudescence des dégâts de ce ravageur actuellement en verger. Ce ravageur peut avoir jusqu'à 5 générations par an depuis la chute des pétales. Les interventions sur tordeuse orientale avec des Bacillus thuringiensis ont un effet freinateur sur ce ravageur.

Coup de soleil :

Les températures caniculaires des prochains jours vont être favorables au coup de soleil. Intervenir en barrière physique avec une kaolinite calcinée ou du talc à 50 kg/ha en plein. Cette intervention en barrière physique permet aussi de limiter les attaques de carpocapse et tordeuses. Ne pas dépasser mi-juin pour cette intervention.

[Ce bulletin technique fournit un conseil pour les parcelles de la zone géographique ci-dessus.](#)

Ce bulletin technique s'appuie sur l'analyse de risque du BSV consultable sur les sites internet suivants :

- <http://www.mp.chambagri.fr>

Les informations réglementaires sur les spécialités commerciales, les conditions d'application sont disponibles dans le Guide Arbo du Sud Ouest 2017 .

[Chambre d'Agriculture du 82 : Agréée par le ministère chargé de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques \(agrément n° MP01929\)](#)

Fruits à noyaux

CERISIER

Mouches des fruits :

En verger non protégé par des filets Insect Proof poursuivre la protection des variétés tardives avec :

SUCCESS 4 (spinosad):

2 applications maximum

Dose d'utilisation : 0,2 litre / Ha

Délai d'emploi avant la récolte : 3 jours

PRUNIER

Carpocapse et tordeuses :

Début du vol de la deuxième génération du carpocapse des prunes et pic d'éclosion de la deuxième génération de tordeuse orientale. L'application de kaolinite en barrière physique permet de limiter les pontes de ces deux ravageurs sur les vergers avec dégâts en 2016. Si la dernière intervention remonte à plus de 10 jours intervenir avec, DELFIN à 0.1 kg/hl ou DIPEL à 0.1 kg/hl, ou MADEX TWIN à 0.01 l/hl.

PECHES, NECTARINES :

Tordeuse orientale

Pic d'éclosion de la deuxième génération de tordeuse orientale. Intervenir avec, DELFIN à 0.1 kg/hl ou DIPEL à 0.1 kg/hl ou CARPOVIRUSINE 2000 à 0.1 l/hl

TOUS FRUITS A NOYAUX

Monilioses :

Trois semaine avant récolte les traitements cuivre métal (100 à 150 g/ha) +soufre (3 à 4 kg/ha), avant une pluie, ont un effet limitant sur monilia. L'ajout de Lithotame limite la phytotoxicité sur fruits à noyaux.

Dès la fin d'un épisode pluvieux l'ARMICARB est homologué sur monilioses des fruits en pêcher à la dose de 5 kg/ha, à positionner en stop.

[Ce bulletin technique fournit un conseil pour les parcelles de la zone géographique ci-dessus.](#)

Ce bulletin technique s'appuie sur l'analyse de risque du BSV consultable sur les sites internet suivants :

- <http://www.mp.chambagri.fr>

Les informations réglementaires sur les spécialités commerciales, les conditions d'application sont disponibles dans le Guide Arbo du Sud Ouest 2017 .

[Chambre d'Agriculture du 82 :Agréée par le ministère chargé de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques \(agrément n° MP01929\)](#)

Raisin de table

Mildiou :

Les conditions climatiques actuelles ne sont pas favorables. Intervenez seulement si une pluie est annoncée.

Black Rot :

L'association Cuivre-Soufre montre une efficacité intéressante sur le black rot même si elle ne dispose pas d'une homologation, seulement si une pluie était annoncée.

Oïdium :

Période de sensibilité. Ne pas intervenir au soufre par forte chaleur.

Botrytis :

Les mesures d'aération restent les plus efficaces pour limiter sa prolifération. En complément le poudrage avec de l'argile permet d'assécher la végétation.

Cicadelle de la flavescence dorée :

Traitement obligatoire à réaliser entre le 8 et 21 juin avec PYREVERT (1.5 l/ha).

Ver de grappe :

Le vol n'a pas encore débuté.

Rédaction :

Jean-François Larrieu (CA82) – Karine Ghion (CA82)
Gilles Adgié (Syndicat du chasselas) - Mai 2016

Cette action de diffusion est cofinancée par l'Agence de l'Eau Adour Garonne et par l'Etat au travers du Casdar".



Avec la contribution financière
du compte d'affectation spéciale
«développement agricole et rural»

[Ce bulletin technique fournit un conseil pour les parcelles de la zone géographique ci-dessus.](#)

Ce bulletin technique s'appuie sur l'analyse de risque du BSV consultable sur les sites internet suivants :

- <http://www.mp.chambagri.fr>

Les informations réglementaires sur les spécialités commerciales, les conditions d'application sont disponibles dans le Guide Arbo du Sud Ouest 2017 .

[Chambre d'Agriculture du 82 : Agréée par le ministère chargé de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques \(agrément n° MP01929\)](#)